

Gazette de la Chambre

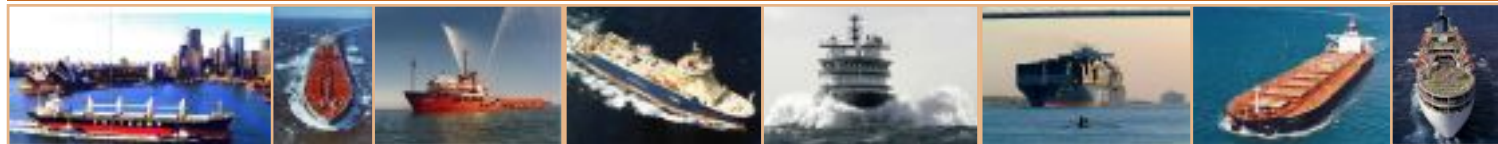


Lettre d'information de la Chambre Arbitrale Maritime de Paris

Comité éditorial : Philippe Delebecque - Jean-Yves Thomas - Michel Leparquier

Editeur : Philippe Delebecque

" Pacta sunt servanda "



Pierre RAYMOND

1934 - 2011

Capitaine au long cours

Secrétaire Général

de la Chambre Arbitrale Maritime de Paris

1994 - 2010

Editorial par Philippe Delebecque

Président de la Chambre Arbitrale Maritime de Paris

Pierre Raymond nous a quittés le 1er décembre dernier. Qu'il nous soit permis, au nom de la Chambre Arbitrale Maritime de Paris, de lui rendre un dernier hommage. Arbitre à la Chambre depuis 1971, puis Secrétaire Général depuis 1994, Pierre Raymond s'était dévoué à cette dernière mission qu'il exerçait - cela mérite d'être souligné - bénévolement. C'était, comme sa fille nous l'a soufflé le 7 décembre, un "taiseur". Un homme secret donc, mais d'une grande finesse et en même temps d'une grande efficacité. Sa carrière l'atteste. Après de longues années de navigation aux Chargeurs Réunis, Pierre Raymond avait rejoint la terre pour devenir l'un des tous premiers spécialistes de la vente de navires. Il prit ensuite et successivement la direction des filiales Union Navale et Carline. Ce fut enfin, après la cession de Carline à des armateurs norvégiens, Marseille où Pierre Raymond acquit très rapidement et unanimement les meilleures reconnaissances au sein de la CMA, ce qui n'est pas peu dire, on en conviendra. Parallèlement, Pierre Raymond s'était positionné comme l'un des meilleurs arbitres de la Chambre, par ses sentences parfaitement motivées et sa plume précise. A la fin de ses activités professionnelles, Pierre Raymond prit en charge le Secrétariat de la Chambre avec la diligence que l'on sait : faut-il évoquer son rôle dans l'organisation du Congrès ICMA XII à Paris en 1996, dans l'acquisition des locaux rue Daunou en 1998, dans l'informatisation du Secrétariat et la création d'un site en 1996 ou encore dans la création et le développement de la Gazette depuis 2003 ? Au moment de sa retraite, Pierre Raymond n'avait pas pour autant lâché la barre, puisqu'il avait conservé sa fonction d'administrateur, tout en prenant celle de Vice Président de notre institution. Au-delà de ce dévouement, nous voudrions insister sur trois des principaux traits de caractère de Pierre Raymond.

C'était avant tout un marin, un capitaine au long cours, doté des qualités des hommes de la mer : "la rigueur, le sens des responsabilités, l'exigence du travail bien fait, l'esprit de décision, mais aussi l'usage circonspect de la parole et une grande pudeur personnelle", comme François Arradon, avec beaucoup de simplicité, mais une grande profondeur, nous l'a rappelé en décembre dernier à Jouy en Josas.

La compétence et le grand professionnalisme de Pierre Raymond ne peuvent non plus être oubliés. On se souviendra de ses articles et contributions à la Gazette (v. notamment ses deux derniers articles : "Les franchises de temps dans le déroulement de la planche", paru dans la Gazette N°23 en 2010 et "Clause Paramount - Régime juridique applicable", Gazette N°20 en 2009) sans parler, une fois encore, de ses sentences très travaillées et rédigées avec la science et la technique de l'homme de l'art. Reconstituer la route d'un navire, apprécier les effets physiques de la houle, du roulis et du tangage, mesurer l'effet des produits chimiques sur les tôles ou encore des insectes et des rats dans les céréales, toutes ces questions et bien d'autres encore plus concrètes n'avaient pas de secret pour lui.

Le courage, enfin. Nous savions tous que Pierre Raymond était, depuis quelque temps, miné par la maladie. Malgré de cruelles épreuves, Pierre Raymond ne s'est jamais résigné. Il est resté présent et debout, toujours à l'écoute des uns et des autres : quel exemple de dignité ! "Joignez à vos vertus celles d'un capitaine". Ce vers de Corneille (Cid, I, 7) lui était sans doute dédié.

